

Concours de création

Des enseignes commerciales révolutionnaires pour les Montagnes neuchâteloises

Invités par l'association Mémoires du futur à participer à un concours, les étudiants en 3^e année de la filière Ingénieur-designer de la Haute Ecole Arc Ingénierie ont conçu une vingtaine d'enseignes commerciales mêlant esthétique et technologie. Quatre projets ont reçu officiellement un prix pour leurs qualités exceptionnelles, ce jeudi 1^{er} juillet à la Haute Ecole Arc Ingénierie au Locle.

Les rues de La Chaux-de-Fonds et du Locle arborent des centaines d'enseignes commerciales auxquelles nous ne prêtons plus attention, parce nous trouvons les mêmes dans toutes les villes d'Europe. Il faut aller à Porrentruy ou, plus loin, à Saint-Malo, pour admirer des enseignes qui sont des œuvres d'art renforçant l'image et l'attrait tant des commerçants que des villes qui les abritent.

Afin de susciter réflexions et, pourquoi pas, des réalisations nouvelles dans le domaine du mobilier urbain, l'association Mémoires du futur a concocté un cahier des charges exigeant regroupant des critères technologiques, écologiques, patrimoniaux et esthétiques. Les projets devaient avoir un lien avec le patrimoine de ces villes, éviter des redites nostalgiques et proposer des concepts résolument modernes aux commerces et services de la région.

Trois prix et une mention spéciale

Composé de trois membres de l'association Mémoires du futur, d'une professeure de la Haute Ecole Arc Ingénierie et d'une représentante du Commerce indépendant de détail (CID) de La Chaux-de-Fonds, le jury s'est rapidement accordé pour décerner un premier prix au projet «Le cube», de Carine Bondallaz et Alexandre Christe; un deuxième prix au projet «Lapoya», de Lena Sunier; un troisième prix au projet «Alvéole» de Katarina Bydlova et Vincent Nanchen. Il a également attribué une mention spéciale au projet «Des villes en mouvement», de Juliette Aubry et Laura Chieu. Les prix décernés représentent une enveloppe globale de 1200 francs.

Le jury se réjouit de la qualité remarquable de ces projets, susceptibles d'être entièrement réalisés dans la région, en collaboration avec des commerces, PME et artisans locaux.

L'association Mémoires du futur a été fondée en 2008, en prévision de la labellisation UNESCO des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle. Soucieuse de valoriser le patrimoine de cette région, elle développe des projets novateurs mêlant patrimoine, performance technique et artisanat dans un esprit de jubilation et de promotion du patrimoine et des compétences régionales.

Le Locle, le 1^{er} juillet 2010

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à:

Renaud Matthey
Membre de l'association Mémoires du futur
Tél. 032 968 50 32

Magali Babey
Chargée de communication de la Haute Ecole Arc Ingénierie
et professeure dans la filière Ingénieur-designer
Tél. +41 (0)32 930 13 62
magali.babey@he-arc.ch